



*Section Neuchâtel*

[www.nomes-ne.ch](http://www.nomes-ne.ch)

## DECLARATION DU 16 SEPTEMBRE 2015

Dans la perspective des Elections fédérales du 18 octobre 2015, la Section Neuchâtel du NOMES SUISSE a organisé un débat public sur l'avenir européen de la Suisse. Ce débat s'est tenu à Malvilliers, en date du 16 septembre 2015, devant une centaine de participants.

Sur les thèmes de la souveraineté de la Suisse (gains ou déficits?) et des accords bilatéraux, en suivi de la votation du 9 février, deux débats ont opposé partisans d'un rapprochement avec l'Europe et défenseurs d'un plus strict éloignement.

A l'issue du débat, le Comité du NOMES Suisse, section NE, publie la déclaration suivante:

**L'intégration européenne apportera une plus grande souveraineté à la Suisse. Les événements récents aux frontières de l'Europe démontre, si besoin était, la nécessité et l'urgence de construire avec l'Union européenne notre destin commun. La Suisse ne saurait rester en marge de ce processus tant humanitaire que sécuritaire! Nos liens avec l'Europe doivent être définis par un vote populaire. Le Nomes Neuchâtel s'inspirant des positions du Nomes suisse propose au Conseil fédéral d'ajouter un alinéa à l'article constitutionnel voté le 9 février 2014 qui se présenterait comme suit:**

**Article 121 b) *Sont réservées les relations entre la Suisse et l'Union européenne***

Cette proposition pourrait avoir valeur de contre-projet à l'initiative RASA, qui vient d'aboutir, et qui demande purement et simplement l'annulation de la votation populaire.

Le NOMES Neuchâtel rappelle toutefois, en dépit de la déception qu'éprouve une bonne partie de la population à l'égard des institutions européennes, que l'adhésion reste le but statutaire du NOMES Suisse

**AU NOM DU COMITE DU NOMES, SECTION NEUCHATEL**

**Le président**

*Jacques-André MAIRE*

**Le secrétaire général**

*Jean DESSOULAVY*